



Itinérance culturelle et
touristique en
Pays Portes de Gascogne

- Réaliser **une itinérance territoriale** à travers un maillage des **points attractifs** (culturels et patrimoniaux) par des **itinéraires de mobilité douce** répartis autour de prestataires de tourisme engagés dans une démarche de **SlowTourisme**.
- Ce projet s'appuie sur les démarches **d'itinéraires culturels** (Art et Environnement et Street Art) et **d'itinéraires Vélos de Pays** impulsés par le Pays Portes de Gascogne.
- Proposer une offre d'itinérance facilement identifiable et de qualité sur notre territoire et à terme, réaliser un guide d'itinérance recensant cette offre

- Objectif :
 - itinéraires adaptés,
 - sécurisés,
 - signalés et
 - aménagés autour d'œuvres artistiques, culturelles, patrimoniales et environnementales.
- Il s'agit d'aménager les circuits emblématiques du Pays : itinéraires culturels, chemins de Saint-Jacques de Compostelle, itinéraires « Vélos de Pays ».

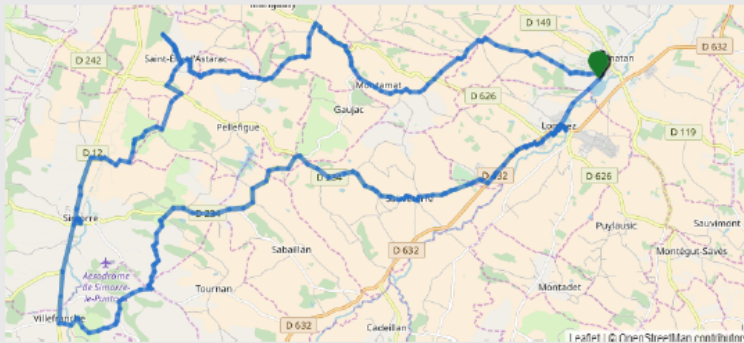


LAND ART EN PAYS
PORTES DE GASCOGNE

Fiche n° 194
524

52.5 Km

Parcours rouge Difficile



Départ: Base de loisirs de Samatan, accueil village de vacances Vacancier Les Rivages

Parking: Base de loisirs

Dénivelé: 677 m / -654 m

Durée: 2 heures et 6 minutes

Altitude: 312 m / 163 m

01

Au départ de Samatan, par la piste cyclable, prendre la direction de Lombez, après le château Barbet, tourner à droite direction Sauverre (D234), passer devant la chapelle Saint-Christophe,

02

Poursuivre la route jusqu'à la bifurcation prendre la D538 en direction de Villefranche d'Astarac, beau point de vue, à l'extérieur du village se trouve le Yané.

03

Descendre, et traverser le village pour prendre la direction de Simorre (D12). Continuer sur la D12

04

Tourner à droite direction de Saint-Elix, et du bois de Larrouy pour atteindre le Kazé.

05

A la sortie du village prendre la direction de Mongausy et tourner à droite pour rejoindre la D626 puis continuer tout droit sur la D223 en direction de Montamat et avant Montamat poursuivre sur la gauche en direction de Samatan.



Patrimoine et points de vue dans le Savès

Fiche
n° 194524

www.tourisme-gers.com

LAND ART

Tendance de l'art contemporain utilisant le cadre et les matériaux de la nature.

Exposées en plein air, les œuvres sont faites de bois, de terre, de pierre ou encore de roches.

Sur le territoire du Pays Portes de Gascogne, des œuvres uniques à découvrir, inspirées d'un lieu, de son histoire et de son paysage.

Ce parcours au départ de Samatan vous permet de découvrir à Villefranche le Yané signifie « toit » en japonais. Large éventail de bois blond posé à flanc de coteau, qui embrasse le village de Villefranche. Ce toit protecteur invite à prendre le temps de regarder autrement les paysages alentours.

A Saint-Elix d'Astarac le Kazé c'est le « vent » en japonais. Cette imposante sculpture de branchages tressés, évoque un cyclone prisonnier de la forêt. Légère et majestueuse, elle symbolise toute la force et la puissance du vent. Tout près, une clairière avec un magnifique chêne tricentenaire invite à faire une pause et à se laisser rêver.

Œuvres réalisées par Teruhisa Suzuki, sculpteur japonais vivant et travaillant en France depuis 30 ans.



Kazé à Saint-Elix d'Astarac,
au bois de Larrouy



Kazé à Saint-Elix d'Astarac,

Crédits photos:

Collection tourisme Gers



Yané à Villefranche d'Astarac



Yané à Villefranche d'Astarac

Office de Tourisme du Savès

3 Rue du Chanoine Dieuzaide
32130 Samatan

Tél: +33 (0)5 62 62 55 40

contact@tourisme-saves.com

www.tourisme-saves.com

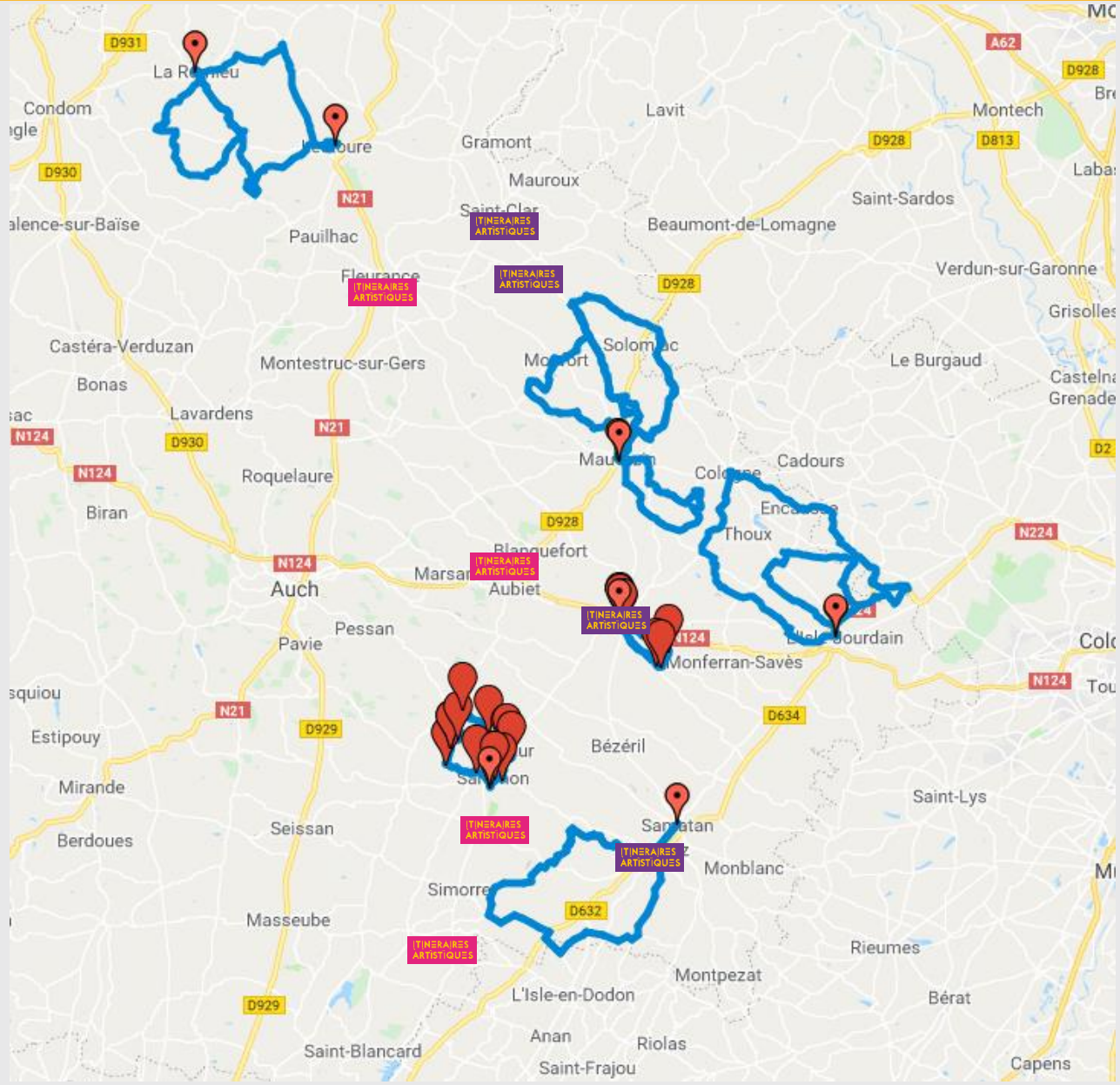
paysportesdegascogne.com

Savès
TOURISME
GERS



PAYS
PORTES DE
GASCOGNE

Les itinéraires Vélos de Pays



Les itinéraires Vélos de Pays



Sont éligibles :

- ↳ Les aménagements de **sécurisation** et de **signalétique** d'itinéraires
- ↳ Les **aires de services** et aménagements dédiés aux usagers itinérants (aires de pique-nique, de repos, bornes de découverte du territoire)
- ↳ Les aménagements en **mobilier urbain et de végétalisation** (parking à vélo, box, stations de lavage, bornes de recharge, aménagement d'espaces végétalisés)
- ↳ Les **œuvres culturelles** Art et Environnement et Street Art inscrits dans la démarche du Pays
- ↳ Les **hébergements collectifs**
- ↳ La **réhabilitation de patrimoine**
- ↳ Les **études de faisabilités et études préalables** aux travaux

- Les projets devront justifier de leur inscription sur un itinéraire emblématique du PETR
- Les projets devront intégrer un caractère innovant et expérimental
- Ils devront prévoir un décloisonnement des thématiques (culturelles, patrimoniales, environnementales, etc...)
- Ils devront prévoir un volet participatif et associer la population locale
- Un travail de mobilisation des acteurs du territoire est primordiale
- Les projets devront anticiper l'utilisation des itinéraires aménagés par les habitants dans le cadre de leurs déplacements quotidiens

Seront privilégiés: les projets permettant de relier les territoires communautaires entre eux, les bourgs centres et des itinéraires reliant le PETR aux territoires voisins.

- Dossier à déposer avant le 30 mars 2019
- Envoyer par email à l'adresse petr@paysportesdegascogne.com un courrier et une fiche projet adressés à Guy MANTOVANI

Un comité de pilotage sera constitué afin d'accompagner et sélectionner les projets. Il sera constitué de deux représentants élus du PETR, deux membres du GAL (1 public, 1 privé), deux représentants de l'association Culture Portes de Gascogne, un représentant du Conseil de Développement, un représentant de la Région, 1 représentant du CDTL.

Quelques exemples: l'aménagement artistique des espaces publics



Quelques exemples



Quelques exemples : le mobilier Vélos



Quelques exemples : le mobilier Vélos





ITINERAIRES ARTISTIQUES

ART,
ENVIRONNEMENT
& STREET-ART
EN PAYS PORTES
DE GASCOGNE



ART

ITINERAIRES ARTISTIQUES

ENVIRONNEMENT

STREET-ART

PAYS
PORTES DE
GASCOGNE



ART

ITINERAIRES ARTISTIQUES

ENVIRONNEMENT

STREET-ART

PAYS
PORTES DE
GASCOGNE